

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DÉPARTEMENT de l'AUDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire : 82  
En exercice : 81  
Qui ont pris part à la délibération : 78

**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS**

Date de convocation : 08/09/2021

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date d'affichage :

**N° 121/2021**

**OBJET : INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

L'an deux mille vingt et un et le quinze septembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals des Corbières, sous la présidence de Monsieur André HERNANDEZ, président de la CCRLCM.

Marilyse RIVIERE a été nommée secrétaire de séance.

**Etaient présents : (60)**

ALBAS	Jean-Claude MONTLAUR
ALBIERES	Yvon LACOMBE
AURIAC	Bernard SUTRA
BOUISSE	Philippe LACOMBE
BOUTENAC	Alain MAILHAC
CAMPLONG D'AUDE	Serge LEPINE
CANET D'AUDE	André HERNANDEZ – Joëlle CANITROT AYE
	Marcel REVERDY
CASCASTEL DES CORBIERES	Didier CASATO
CASTELNAU D'AUDE	Gilles BARTHES
CONILHAC CORBIERES	Serge BRUNEL
COUSTOUGE	Paul BERTHIER
DAVEJEAN	Mélinda BORNIA
ESCALES	Henry SCHENATO
FABREZAN	Isabelle GEA PERIS – Frédéric BERROCAL
FELINES TERMENES	Jean-Marie SAURY
FERRALS LES CORBIERES	Gérard BARTHEZ
FONTCOUVERTE	Jacques CONTIES
HOMPS	Dominique COMBE
JONQUIERES	Jacques PIRAUD
LANET	Jean-Marie GALINIÉ
LAROQUE DE FA	Raymond SPOLI

LEZIGNAN CORBIERES	Gérard FORCADA –Jean-Paul PUJOL – Bérangère LECEA – Bernard FUMET -Sophie BIRKENER – Dominique JOLIS PAILHIES - Guy VIVES –Virginie JULIAN – Thierry CAUMEIL – Dominique JOLIS -Sabrina FITO – Françoise BAROUSSE – Freddy NOLOT – Catherine FABRESSE ROCA – Sylvie FUMET.
LUC SUR ORBIEU	Yves KOSINSKI - Christine MANGOLD
MASSAC	Jean-Louis GAILLARD
MONTBRUN DES CORBIERES	Guy AUDEMARD D’ALENÇON
MONTJOI	Jessica BOSCH
MONTSERET	Geneviève FABRE
MOUX	Gérard PIOCH
ORNAISONS	Claire CHAOUAT
PARAZA	Emile DELPY
QUINTILLAN	André CONTRERAS
RIBAUTE	Alain COSTE
ROQUECOURBE MINERVOIS	Corinne GIACOMETTI
ROUBIA	Geneviève LOPEZ
SAINT ANDRE DE Rgue	Jean-Michel FOLCH ;
SAINT COUAT D’AUDE	David ELIS
TERMES	Hervé BARO
THEZAN DES CORBIERES	Philippe PUECH
TOURNISSAN	Marilyse RIVIERE
TOUROUZELLE	Serge MARRET
VIGNEVIEILLE	Olivier VERNEDE
VILLEROUGE TERMENES	Dominique SELLIER

**Etaient absents les représentants des Communes de : (21)**

ARGENS MINERVOIS (Gérard GARCIA) – CRUSCADES (Jean-Claude MORASSUTTI) - DERNACUEILLETTE (Aaron-Lee GRIMSTONE) - FERRALS LES CORBIERES (Sabine BANCO) – LAGRASSE (René ORTEGA) - LAIRIERE (Michel BARBAZA) - LEZIGNAN CORBIERES (Christine BENET –William COMBES – Valérie COURTOIS – Didier JULIAN - Thierry DENARD – Michel MASUYER) - MOUTHOMET (Christelle HERMAND) – ORNAISONS (Gilles CASTY) – PALAIRAC (Daniel LANGLOIS) - SAINT ANDRE DE ROGUELONGUE (Myriam MIQUEL) - SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE (Xavier DE VOLONTAT) - SAINT MARTIN DES PUIITS (Henri RIVIERE) - SAINT PIERRE DES CHAMPS (Roland QUINCEY) - SALZA (Redha MENNAD) – TALAIRAN (Cédric MALRIC).

**Procurations : (18)**

Gérard GARCIA, ARGENS MINERVOIS, à Emile DELPY.  
Jean-Claude MORASSUTTI, CRUSCADES, à Alain MAILHAC.  
Aaron-Lee GRIMSTONE, DERNACUEILLETTE, à Olivier VERNEDE  
René ORTEGA, LAGRASSE, à André HERNANDEZ.  
Michel BARBAZA, LAIRIERE, à Olivier VERNEDE.  
Christine BENET, LEZIGNAN-CORBIERES, à Gérard FORCADA.  
William COMBES, LEZIGNAN-CORBIERES, à Jean-Paul PUJOL.  
Valérie COURTOIS, LEZIGNAN-CORBIERES, à Sophie BIRKENER.  
Didier JULIAN, LEZIGNAN-CORBIERES, à Virginie JULIAN.  
Michel MASUYER, LEZIGNAN-CORBIERES, à Sabrina FITO.  
Thierry DENARD, LEZIGNAN-CORBIERES, à Catherine FABRESSE-ROCA.

Christelle HERMAND, MOUTHOMET, à Hervé BARO.  
Gilles CASTY, ORNAISONS, à Claire CHAOUAT  
Daniel LANGLOIS, PALAIRAC, à Jean-Claude MONTLAUR.  
Myriam MIQUEL, SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE, à Jean-Michel FOLCH.  
Roland QUINCEY, SAINT PIERRE DES CHAMPS, à Philippe PUECH.  
Redha MENNAD, SALZA, à Jean-Marie SAURY.  
Cédric MALRIC, TALAIRAN, à Jean-Marie SAURY.

Le quorum étant atteint, les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Electoral ;

VU la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son titre II « des intercommunalités » ;

VU l'Arrêté Préfectoral n° MCDT-BP-INTERCO-2019-277-1, du 09 octobre 2019, portant détermination de la composition du conseil communautaire de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 2020/25, du 12 juin 2020, portant installation des conseillers communautaires de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, entrés en fonction le 18 mai 2020 à la suite du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 ;

VU la délibération n° 2020/38, du 15 juillet 2020, portant installation des conseillers communautaires de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, entrés en fonction le 28 juin 2020 à la suite du second tour des élections municipales de 2020 ;

**Considérant** les démissions de Madame Camille LOUARN et de Monsieur Serge LOMBARDI, conseillers municipaux de la commune de Lézignan-Corbières, les 28 et 30 juin 2021, et enregistrées par Monsieur le Préfet de l'Aude ;

Les conseillers communautaires suivants sont installés dans leur fonction :

COMMUNE	DELEGUE TITULAIRE
LEZIGNAN-CORBIERES	Sylvie FUMET
	Michel MASUYER

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

  
  
André HERNANDEZ